



sautron

Informations de la Ville

magazine #248

Juillet
Août
Septembre
2026



DOSSIER

**VILLE / MÉTROPOLE :
QUI FAIT QUOI ?**

sautron.fr





DOSSIER :
Ville / Métropole :
qui fait quoi ?

10

SOMMAIRE

ÉDITO.....	3
RETOUR EN IMAGES	4
ACTUS	6
VIE ÉCONOMIQUE.....	11
DOSSIER.....	12
NANTES MÉTROPOLE.....	14
DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	15
DÉCOUVERTE	16
SORTIES-ANIMATIONS	17
TRIBUNES POLITIQUES.....	18
AGENDA	19

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Thalia GUETTIER
Wend-Poulemde SAWADOGO
Augustin WALSH DE SERRANT
Marceau MAURIÉRAS
Aurélia BASSINGA
Sacha URVOIS GARNAUD
Basile LETELIER

MARIAGES

Julien BLIN et Hélène LEGRAND
Chloé MARTIN et Clément BERNARD
Denise SCHILLING et Maxime GRIFFITHS
Elsa MAURY et Killian ROBERT

DÉCÈS

Louise DENIAUD
Michel SOTIN
Jean-Paul SAUVAGET
Brigitte COUCHOUREL
Liliane GUAY
Michel GUERIZEC
Lionel MUSTIÈRE
Jean-Paul FORGEAU
Philippe PULET
Marie-Dominique WAJNBERG
Gilbert DEQUEKER
Hélène JOURDAIN

LA MAIRIE

Les services municipaux seront fermés **le lundi 13 juillet** (permanence état civil et portage des repas assurés) ainsi que **le mardi 14 juillet**.

L'accueil de la mairie sera **fermé les samedis du 18 juillet au 15 août**.

› **Collecte des déchets** le vendredi.
Rappel : la collecte prévue initialement sur des jours fériés est décalée au lendemain.
Toutes les collectes programmées les jours suivants jusqu'à la fin de la semaine sont également décalées d'une journée.

› **Député de la circonscription de Nantes-Orvault-Sautron (1^{ère} circonscription de Loire-Atlantique)**
Karim BENBRAHIM
karim.benbrahim@assemblee-nationale.fr
ou 06.70.74.30.28.

› **Conseillers départementaux :**
Hervé COROUGE et Carole GRELAUD
02.40.99.78.32

Bulletin trimestriel d'information municipale
n°248 juillet 2026

Directeur de la publication : Anthony BÉRAUD
Mairie de Sautron - BP 60045 - 44880 Sautron
Rédactrice en chef : Alexandra SCAVENNEC
Textes et photos (sauf mentions contraires) :
Alexandra SCAVENNEC et Mannaïg LALANDE



Composition et impression :
La Contemporaine
Tirage : 4 600 exemplaires
Dépôt légal : À parution
N° ISSN : 1268-4562
LA CONTEMPORAINE
Imprimerie
Labellisée IMPRIM'VERT
Certifiée PEFC
STE-LUCE/LOIRE
02 51 13 50 50



Monsieur le Maire, vous venez de franchir le cap des 100 premiers jours de mandat. Quel regard portez-vous sur cette période ?

Ces 100 premiers jours ont été particulièrement intenses. Nous les avons mis à profit pour rencontrer de nombreux habitants, associations, commerçants, partenaires et agents municipaux. Cette phase d'écoute et d'échange était indispensable avant la mise en œuvre des premières actions du mandat.

Quelles sont les premières actions engagées ?

Nous avons souhaité agir rapidement sur plusieurs sujets essentiels.

La sécurité et la tranquillité publique d'abord, avec un renforcement de la présence de la police municipale sur le terrain, des contrôles de vitesse accrus et la préparation des dispositifs « participation citoyenne » et de « rappel à l'ordre » pour la rentrée, sous la houlette de notre Conseiller municipal délégué en charge de ces questions.

Nous préparons également **l'avenir de nos familles et de notre jeunesse**. Les études de rénovation de l'école de la Rivière ont été inscrites au budget supplémentaire. Un questionnaire sur l'accompagnement à la parentalité a été adressé aux familles afin de mieux répondre à leurs attentes, tandis qu'une réflexion est engagée sur l'évolution de l'Espace Jeunes et la mise en place d'un dispositif d'aide aux devoirs.

« 100 jours pour écouter, agir et construire »

Nous avons également à cœur de renforcer le dialogue avec les Sautronnais grâce à de nouvelles permanences d'élus et à des espaces d'échange plus réguliers. **Réaliser des économies** est aussi une priorité. La réduction du grammage du papier et de la pagination de notre magazine par exemple permet de diminuer son empreinte carbone de

près de 20 % tout en baissant son coût. C'est une illustration concrète de notre volonté de conjuguer responsabilité environnementale et gestion rigoureuse des finances publiques.

À l'échelle métropolitaine, nous avons relancé **le dossier de finalisation de la rue de Bretagne et de requalification du parking du Cormier**.

Ce début de mandat a également été rythmé par de nombreux temps forts : la rencontre entre élus et agents municipaux, l'inauguration des terrains de padel ou encore les nombreux rendez-vous associatifs. Autant d'événements qui illustrent le dynamisme et l'esprit de convivialité qui font la force de Sautron.

Un dernier mot pour cet été ?

Profitez pleinement des animations proposées, de vos proches et de notre cadre de vie exceptionnel.

Bel été à tous.



ÉCOLES

ART, INSPIRATION SPORT !

À l'occasion de la semaine art-sport-santé, l'artiste plasticienne SLICH est intervenue dans les classes de grande section et de CP. Le but : les faire dessiner sur le thème du sport, et ensuite rassembler leurs idées sur des grandes toiles. Un patchwork coloré, visuel et expressif, à découvrir devant la Halle de la Linière. Bravo aux élèves !



GS-CP École de la Forêt



GS École de la Rivière



CP École de la Rivière



GS-CP École Saint-Jean-Baptiste

COMMÉMORATION

8 MAI

Un 8 mai solennel de mémoire et de transmission partagé en présence de Monsieur le Maire, l'UNC Sautron-Mémoire, la chorale de l'école de musique, l'Ère du Chant et les élèves de CM2 du Passeport Civismisme.



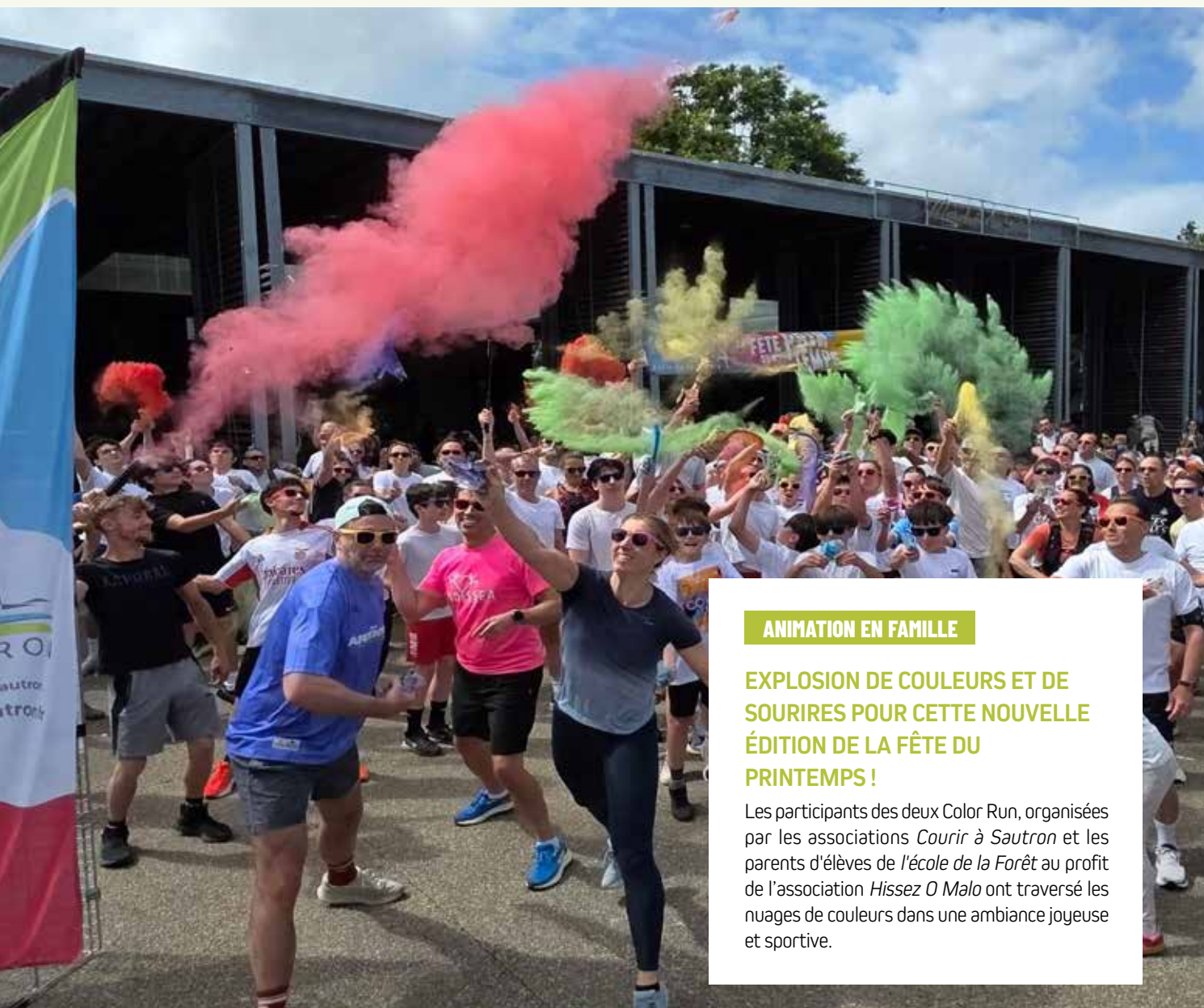
SPORT

INAUGURATION DU PADEL

Depuis quelques semaines, les adeptes de ce sport de raquettes sont comblés : 3 terrains couverts et éclairés, accessibles 7 jours sur 7, sur réservation depuis la plateforme « latribupadel.fr » enrichissent le complexe sportif de la Ville.



© Mael Gonnnet



ANIMATION EN FAMILLE

EXPLOSION DE COULEURS ET DE SOURIRES POUR CETTE NOUVELLE ÉDITION DE LA FÊTE DU PRINTEMPS !

Les participants des deux Color Run, organisées par les associations *Courir à Sautron* et les parents d'élèves de *l'école de la Forêt* au profit de l'association *Hissez O Malo* ont traversé les nuages de couleurs dans une ambiance joyeuse et sportive.



LOISIRS

AIRE DE JEUX DE LA LINIÈRE

La nouvelle aire du parc de la Linière ne désemplit pas depuis sa réouverture au début du printemps. Éducative et inclusive, elle offre la possibilité à chaque enfant de s'amuser en toute sécurité sur des jeux accessibles à tous les handicaps.

MOBILISONS-NOUS FACE AU MOUSTIQUE TIGRE !

PORTEUR DE MALADIES POTENTIELLEMENT GRAVES (DENGUE, CHIKUNGUNYA...), LE MOUSTIQUE TIGRE REPRÉSENTE UN VRAI RISQUE SANITAIRE. IL EST ESSENTIEL DE SE MOBILISER. CHACUN PEUT PARTICIPER À CETTE LUTTE, EN MODIFIANT SON COMPORTEMENT ET EN ADOPTANT DES GESTES SIMPLES.



Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m autour de son lieu de naissance. Quand il vous pique, c'est qu'il est né près de vous.

COMMENT EMPÊCHER L'INSTALLATION DU MOUSTIQUE TIGRE CHEZ SOI ?

Éliminer les lieux de ponte autour de votre domicile constitue le moyen le plus efficace pour lutter contre la prolifération de ce moustique.

Sans eau, pas d'éclosion des œufs, donc pas de nouvelle génération de moustiques. Une seule solution : coupez l'eau au moustique !

- videz au moins une fois par semaine les petites réserves d'eau : coupelles de pots de fleurs, gamelles pour animaux, arrosoirs, pieds de parasol, jeux pour enfants...
- couvrez par un couvercle hermétique ou une moustiquaire les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et les petites piscines,
- vérifiez le bon écoulement de l'eau au niveau des terrasses et caillebotis, gouttières, caniveaux, siphons d'extérieur...

Dernier conseil : remplissez les coupelles avec du sable, cela permet de maintenir l'humidité au pied des plantes sans stocker d'eau !

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 FEUX DE FORÊT SUR 10 DIX SONT D'ORIGINE HUMAINE ET POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS EN ADOPTANT LES BONS RÉFLEXES.

- Fumeur ? Jetez vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Quand on organise un barbecue ? Faites-le dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Adeptes du bricolage en plein air ? Pensez à travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Éloignez-les de votre habitation et stockez-les dans un abri fermé.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

COMMENT S'INFORMER SUR LES RISQUES FEUX DE FORÊT PRÈS DE CHEZ MOI ?

Avec le changement climatique, les feux de forêt deviennent un risque majeur. De plus en plus de régions sont concernées, la période à risque s'étend désormais dès le début du printemps et se prolonge en automne et la sécheresse aggrave les risques.

L'application Géorisques permet de mieux connaître les risques sur votre territoire. Météo-France diffuse la météo des forêts pour indiquer le niveau de danger de feux, selon plusieurs paramètres météorologiques (humidité de l'air, température, force du vent et état de sécheresse de la végétation).



SÉCURITÉ

POUR UN DÉPART EN VACANCES SEREIN



© AdobeStock

Partez en vacances en toute tranquillité, la Gendarmerie et la Police Municipale veillent sur vos logements avec l'opération Tranquillité Vacances.

Pour qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée pendant vos vacances, pensez à remplir avant votre départ un formulaire de demande individuelle auprès de la brigade de Gendarmerie (à remplir en ligne ou à télécharger sur sautron.fr).

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de prévenir au mieux les tentatives de cambriolage.

Plus d'informations sur service-public.fr

SENIORS

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À NOS AINÉS CET ÉTÉ

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence.

Afin d'anticiper et prévenir les épisodes de canicule, le CCAS de la Ville de Sautron invite les personnes vulnérables (fragilités de santé, isolement...) à se faire recenser.

En cas de situation exceptionnelle (canicule par exemple), ce registre permet entre autres au CCAS de contacter les personnes inscrites afin de veiller sur elles.

L'inscription est facultative et résulte d'une démarche volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription, un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

**Infos : Service Vie Sociale au 02.51.77.86.96
ou contactccas@sautron.fr**

INSCRIPTION À LA MATINÉE DE BIENVENUE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Vous êtes nouveaux Sautronnais et vous souhaitez découvrir votre ville ? Tous les ans, la Ville organise une matinée d'accueil pour les habitants installés récemment sur la commune.

L'occasion de vous souhaiter la bienvenue, de mieux connaître les services et équipements communaux et échanger avec les élus municipaux.

La matinée aura lieu **le samedi 5 septembre** avec visite de la médiathèque La Parenthèse et découverte en car du patrimoine sautronnais.

Si vous êtes arrivé entre le 01/09/2025 et 31/08/2026, inscrivez-vous dès maintenant sur le formulaire en ligne sur sautron.fr. Plus d'informations au 02.51.77.86.86.

HOMMAGE



UNE ÉLUE ENGAGÉE

La Ville de Sautron rend hommage à Francine FOUCHARD, ancienne conseillère municipale récemment disparue.

Née dans une famille sautronnaise où l'engagement citoyen était important, elle entre au Conseil municipal en 1983 sollicitée par François BAUDRY, Maire de l'époque. Elle y reste durant quatre mandats, jusqu'en 2008, aux côtés de M. BAUDRY puis M. BRÉTÉCHER.

Discrète, totalement engagée, elle a exercé ses fonctions avec conviction et un sens constant de l'intérêt général. Très investie sur les questions sociales, elle a été membre du CCAS. Elle recevait les habitants pour les demandes d'aides et a participé à l'organisation des repas des aînés. Enfin, elle a suivi la réhabilitation de la Maison Piraube transformée en bibliothèque au début des années 2000.

BUDGET 2026 : MAITRISE ET ANTICIPATION

DANS UN CONTEXTE NATIONAL ET ÉCONOMIQUE PARTICULIÈREMENT CONTRAINT, LA VILLE DE SAUTRON A ADOPTÉ UN BUDGET 2026 PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA STABILITÉ, DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA PRÉPARATION DE L'AVENIR. MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS, MAÎTRISE DE LA FISCALITÉ, DÉSENDETTEMENT ET RÉFLEXION SUR LES PRIORITÉS DU MANDAT : CETTE PREMIÈRE ANNÉE MARQUE LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE FINANCIÈRE POUR LA COMMUNE.

Année électorale oblige, le budget 2026 s'est construit en plusieurs étapes afin d'assurer la continuité du service public tout en intégrant progressivement les orientations de la nouvelle équipe municipale.

Dès le 10 février dernier, le Conseil municipal sortant adoptait un budget permettant d'assurer le fonctionnement des services municipaux, avec **10,8 millions €** consacrés au fonctionnement et **1,185 millions €** d'investissements.

Le 31 mars, la nouvelle majorité municipale a confirmé une volonté forte : ne pas augmenter les taux de fiscalité locale afin de ne pas alourdir la pression fiscale dans un contexte déjà difficile pour de nombreux ménages.

Enfin, lors du Conseil municipal du 22 juin, le budget a été ajusté afin d'intégrer les résultats de l'exercice précédent ainsi que 800 000 € de dépenses de fonctionnement complémentaires et 400 000 € supplémentaires en investissement.

« Ce budget traduit déjà une volonté claire : préserver les services auxquels les Sautronnais sont attachés tout en préparant l'avenir. Malgré des contraintes de plus en plus fortes, nous devons être capables de questionner nos modes de fonctionnement, d'évaluer l'efficacité de nos actions et de rechercher toujours davantage de performance dans l'utilisation de l'argent public. Chaque dépense doit avoir du sens, répondre à un besoin concret et produire un service utile aux habitants. Notre objectif est de bien cibler nos priorités, bien organiser nos moyens et développer progressivement des marges de manœuvre afin de créer les conditions pour investir avec responsabilité », souligne le Maire, Anthony BÉRAUD.

DES FINANCES LOCALES SOUS TENSION

Depuis 2024, l'État a transféré aux collectivités une partie du financement des retraites des agents. À l'horizon 2028,



cette réforme représentera un coût supplémentaire de **320 000 € par an pour la Ville**. Parallèlement, la baisse des dotations de l'État a entraîné **une perte de 128 000 € annuels depuis 2019**. À cela peuvent venir s'ajouter divers dispositifs de prélèvement décidés par l'État, que la commune doit assumer au gré des lois de finance. Résultat : l'épargne brute se fragilise, limitant la capacité d'investissement future.

DES INVESTISSEMENTS MAÎTRISÉS

Concernant les investissements, la Ville reste dans la continuité des orientations votées en début d'année (l'entretien du patrimoine communal, le renouvellement des équipements et l'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles, les accueils périscolaires et les restaurants scolaires).

En parallèle, la commune a engagé la réalisation d'un Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE). Cet outil permettra de mieux planifier les investissements sur la durée du mandat, d'optimiser l'utilisation des bâtiments communaux et de définir une trajectoire financière soutenable.

Malgré une épargne fragilisée, la situation financière de la commune demeure correcte. La dette par habitant reste inférieure à la moyenne nationale des villes de même taille : 594 € par habitant contre 755 € au niveau national.

Les taux de taxe foncière sont inférieurs de près de 3 % à ceux de la moyenne des communes de notre taille et parmi les plus bas de la métropole.

Pour 2026, aucun nouvel emprunt n'est prévu afin de poursuivre le désendettement avant d'engager, dans les prochaines années de nouveaux projets (école de la Rivière...).



DEUX QUESTIONS À

Marion CANTIN,
Adjointe aux Finances
et à la Performance

Quels sont les grands enjeux financiers de ce début de mandat ?

Notre priorité est d'amplifier les capacités d'investissement et de maintenir un service public de qualité. Les collectivités subissent aujourd'hui des contraintes très fortes, nous devons donc piloter les finances communales avec rigueur et lucidité.

Dans l'immédiat, il s'agit d'assurer la continuité des services municipaux et de préserver les équilibres financiers. Ces premiers mois doivent aussi nous permettre de réinterroger les dépenses et l'organisation de la collectivité avant de définir une trajectoire durable pour le mandat.

Quelles seront vos priorités pour les années à venir ?

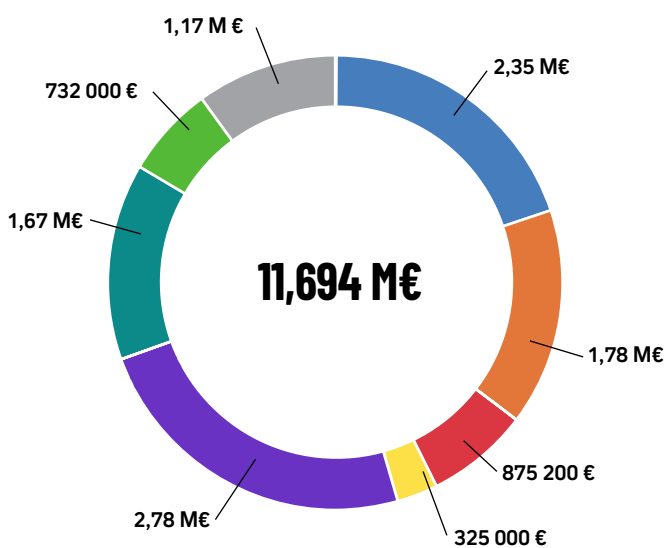
Nous voulons augmenter notre capacité d'épargne afin de pouvoir investir sereinement dans les années futures. Cela passera par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, mais aussi par une réflexion globale sur notre patrimoine communal et notre consommation énergétique. Nous souhaitons également développer une véritable culture de la performance publique : mieux évaluer les politiques municipales, mesurer les résultats des actions engagées et rechercher encore plus d'efficacité dans chaque euro dépensé.

Enfin, nous tenons à protéger ce qui fait la qualité de vie à Sautron : la préservation du cadre de vie, la sécurité publique, la proximité des services, l'attention portée aux familles, aux seniors, aux enfants, aux associations, aux écoles...

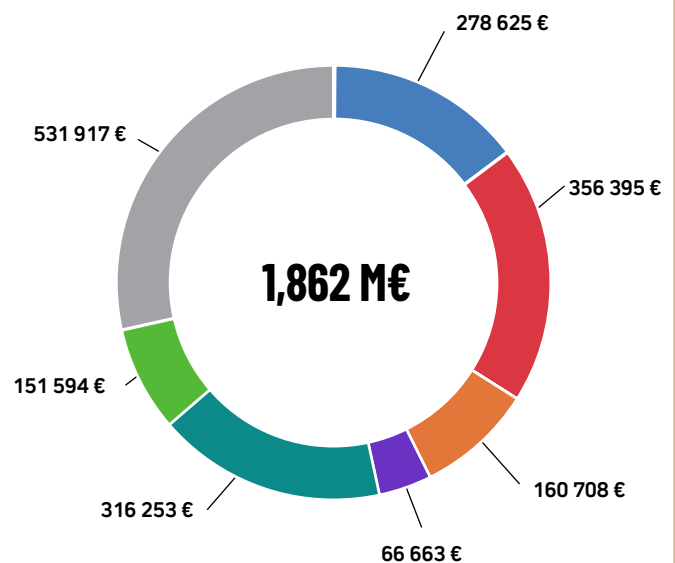
COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES ?

FONCTIONNEMENT

(intégrant les frais de personnel et frais de gestion)



INVESTISSEMENT



- Education écoles
- Culture, sport et évènementiel
- Administration générale (dont Sécurité/Police municipale)
- Espaces verts - environnement
- Petite enfance-jeunesse
- Action sociale (dont subvention CCAS)
- Bâtiments
- Autofinancement pour l'Investissement

UN CCAS RENOUVELÉ

À L'OCCASION DU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES, NOUS VOUS PRÉSENTONS LE NOUVEAU CCAS DE LA VILLE DE SAUTRON.



Isabelle DAUBRÉE, Philippe QUILLERÉ, Annick BURGAUD, Christine PARAT, Monique PRAUD, Florence MARSAUD, Marie-Françoise SAOUZANET, Anna LÉBOUCHER, Anthony BÉRAUD Maire, et au premier plan Lionel PLOUHINEC (manquent sur la photo Franck RICHARD, Marie-Madeleine RIELLAND et Marie-France LAUNAY)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil principal dont dispose la commune pour conduire l'action sociale de proximité. Ce nouveau Conseil d'Administration, présidé par M. le Maire, est composé de 12 personnes, à parité d'élus municipaux et de personnes nommées par le Maire parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune.

- Anthony BÉRAUD, Maire
- Anna LÉBOUCHER, adjointe aux Solidarités et aux Seniors, Vice-présidente du CCAS
- Christine PARAT, conseillère municipale, Vice-présidente déléguée du CCAS
- Isabelle DAUBRÉE, conseillère municipale
- Philippe QUILLERÉ, conseiller municipal
- Franck RICHARD, conseiller municipal
- Florence MARSAUD, conseillère municipale
- Marie-Madeleine RIELLAND, représentante de l'UDAF
- Monique PRAUD, représentante des associations de retraités et personnes âgées
- Marie-Françoise SAOUZANET représentante des associations de retraités et personnes âgées

- Marie-France LAUNAY, représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et des exclusions
- Lionel PLOUHINEC, représentant des personnes handicapées
- Annick BURGAUD, au titre des personnes participant à des actions de développement social dans la commune

LES MISSIONS DU SERVICE VIE SOCIALE-CCAS

Logement, emploi, services à la personne, transport, le CCAS est le point d'accueil et d'écoute pour les habitants sur ces thématiques.

Il est un lieu ressource qui veille à ce que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit. Les agents y ont un rôle de soutien des populations les plus fragiles, en identifiant leurs demandes, en aidant à les formaliser en les orientant vers les professionnels compétents.

Le CCAS est un acteur de coordination des politiques sociales locales et propose un lien avec des structures spécialisées destinées à répondre aux besoins spécifiques.

Pratique : le service reçoit sans rendez-vous : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h15 et le jeudi de 13h30 à 17h.

Il est joignable également par téléphone : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h15 et le jeudi de 13h30 à 17h. En dehors de ces créneaux, le CCAS est sur répondeur.

ZEN ORGANISATION, PRÉCURSEUR DANS SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Zen Organisation, qui vient de fêter ses 15 ans est une agence sautronnaise de Team Building. Elle a inauguré une installation photovoltaïque de 70 panneaux sur le toit de ses locaux. L'occasion de saluer leur démarche RSE engagée.

Le siège de Zen Organisation, situé 4 rue du Carré Norgands à Sautron, est équipé de 70 panneaux photovoltaïques.

L'installation, réalisée par Stoneco, entreprise voisine, permet de couvrir jusqu'à 100% de la consommation électrique quotidienne couverte par la production propre du site et de produire environ 18 300 kWh d'électricité verte produits chaque année.

« Pour une structure comme la nôtre, ce n'est pas un effet d'affichage. C'est un investissement

concret, chiffré, avec un retour mesurable. Nous voulions que nos locaux soient à la hauteur de nos engagements », souligne Nicolas GUILLERMOU fondateur de l'agence.

Avec l'obtention de la certification ISO 26000 délivrée par l'AFNOR, une première pour une agence événementielle dans le Grand Ouest, cette action fait partie de leur programme de transformation environnementale.

Un signal fort pour le secteur événementiel où la question de l'impact environnemental est encore peu systématisée, l'agence sautronnaise fait figure de précurseur.

Contact : www.zen-orga.fr / Instagram / Facebook / LinkedIn : @zenorganisation

BIENVENUE À EUX !

REIKI, LUMIÈRES DU CENS



Énergéticienne, Praticienne et Enseignante en Reiki Usui et Reiki Karuna, **Frédérique TRONSON** vous accueille pour des séances adaptées à vos besoins : stress, bien être émotionnel ou physique, convalescence en complément de votre suivi médical. Le Reiki et la communication intuitive s'adressent aussi à vos animaux.

Contact : 06.98.20.75.86
(message par SMS possible).

TRÉA CONCEPT



Tréa Concept, agenceuse cuisiniste, propose des conceptions sur mesure de cuisines et aménagements intérieurs. Spécialisée cuisine PMR. Étude 3D/plans, fourniture cuisine, délai livraison court. Joignable du lundi au vendredi 9h-18h.

Contact : 07.44.71.38.67
www.trea-concept.fr
ldervin@treaconcept.com

TESA CONSTRUCTIONS RÉCOMPENSÉE AU NIVEAU NATIONAL



TESA Constructions a reçu la médaille d'argent lors de la dernière édition du concours « Les Signatures du Pôle Habitat FFB », dans une catégorie très disputée dédiée à la rénovation urbaine.

Portée par François et Maxime TERRIEN, l'entreprise s'est distinguée avec un projet singulier : la transformation du hangar de leur grand-père en deux logements contemporains.

Une belle histoire familiale qui a particulièrement touché le jury, saluant un projet alliant mémoire, transmission et modernité, où l'âme du lieu est préservée tout en lui offrant un nouvel avenir.

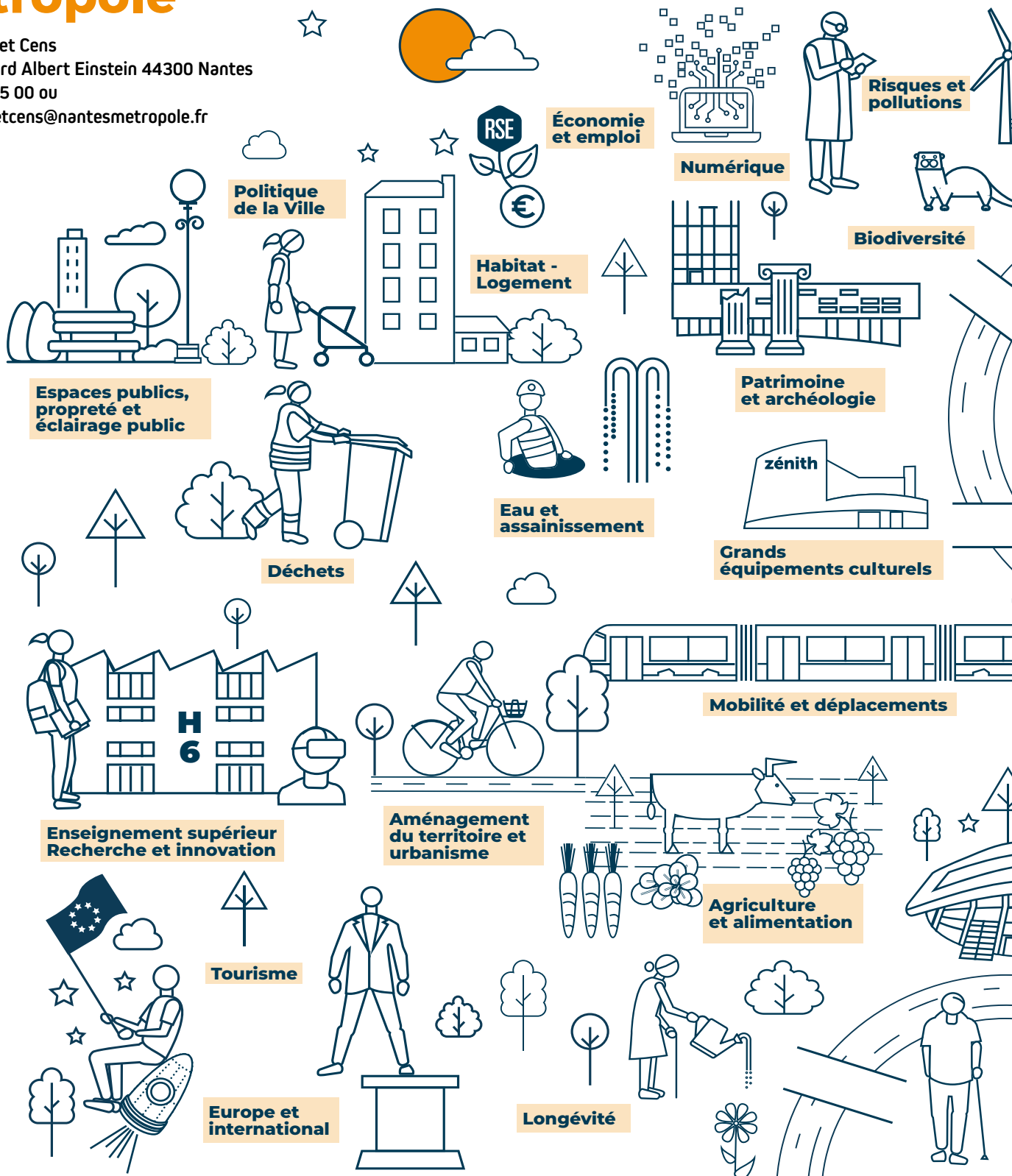
Cette distinction valorise son savoir-faire en matière de rénovation durable et met en lumière une réussite aussi technique qu'humaine.

VILLE / MÉTROPOLE : QUI FAIT QUOI ?

NID DE POULE DANS MA RUE OU MON TROTTOIR. COLLECTE DES DÉCHETS. ÉCOLES. AUTORISATIONS D'URBANISME. ENT QUI FAIT QUOI ? LA VILLE AGIT AU PLUS PROCHE DES HABITANTS, LA MÉTROPOLE AGIT QUANT À ELLE POUR LE COMPTE DÉCOUVREZ LA RÉPARTITION DES PRINCIPALES COMPÉTENCES ENTRE LA VILLE DE SAUTRON ET NANTES MÉTROPOLE.

Nantes Métropole

Pôle Erdre et Cens
48 Boulevard Albert Einstein 44300 Nantes
02 51 83 65 00 ou
pole.erdreecens@nantesmetropole.fr



RETENIEN DES ESPACES VERTS. PISTES CYCLABLES. CRÈCHES. TRANSPORTS EN COMMUN.
DES 24 COMMUNES SUR DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES, AFIN DE MUTUALISER LES MOYENS.

Commune



Énergie et climat



Relation aux usagers - État civil



Espaces verts

Famille parentalité



Petite enfance

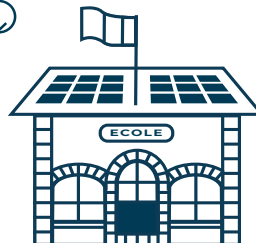


Restauration municipale



Adolescence jeunesse

(Espace Jeunes)



Ecoles, périscolaire et centres de loisirs



Sécurité et tranquillité publique, prévention, médiation



Culture - médiathèque

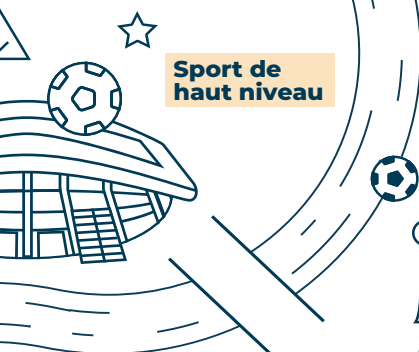
Santé publique



Santé environnementale



Sport de haut niveau



Solidarité, précarité et inclusion sociale



Vie associative

Sport

Personnes âgées

Urbanisme (permis de construire)



QUÉSAKO LES CHEMINS RURAUX ?

D'UNE FAÇON COURANTE, ON APPELLE CHEMIN RURAL UNE VOIE NON GOUDRONNÉE SITUÉE DANS UNE ZONE RURALE AGRICOLE, COMME À SAUTRON. UNE RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE SUR L'ENTRETIEN S'Y APPLIQUE. EXPLICATIONS.



Chemin du GR3 entre la Trourie et les Naudières

Larges ou étroits, parfois empierrés, aux bas-côtés enherbés et longés souvent de haies bocagères, les chemins ruraux sont des voies de circulation à vocation agricole, longtemps utilisées par des voyageurs et désormais par des randonneurs.

Toutefois ces chemins, ouverts à tous, sont souvent l'objet d'une restriction : dans ce cas, seuls les véhicules nécessaires à l'exploitation agricole sont autorisés (tracteurs, vétérinaires, service public et de secours...).

À Sautron, les chemins ruraux font partie des propriétés privées de la Ville. Ils n'ont pas été rétrocédés à la métropole avec les autres voies de circulation. Donc la commune en a la charge... mais elle n'agit pas toute seule !

Par convention, Nantes Métropole assure deux fois par an un passage de fauche et de débroussaillage pour assurer la visibilité. Et une fois par an, elle intervient pour des reprises ponctuelles de type réfection de nid de poule.

Les propriétaires ou exploitants riverains, notamment les agriculteurs, eux la charge de l'élagage des haies bocagères garantissant l'accès aux engins agricoles et aux véhicules d'entretien de la métropole. Ils œuvrent depuis des décennies au maintien du patrimoine rural. Merci de leur faire confiance

et de leur permettre de faire ce travail en toute sérénité.

Quant à la commune, elle garde la gestion des eaux pluviales et par conséquent la création et l'entretien des fossés. Or cela peut coûter cher ! Un fossé non entretenu régulièrement entraîne une dégradation plus rapide de la chaussée et dans ce cas, la Ville doit déclencher de gros travaux.

En 2026, afin de pérenniser les chemins et limiter les dégradations, elle a entrepris pour près de 30 000€ une reprise des fossés sur cinq secteurs :

- le chemin des Barrettes,
- le chemin des Landes de Bongarant,
- le chemin des Grands Bois,
- le chemin de la Barbotière,
- le chemin de la Grande Noë.

Précisons que d'autres travaux sur d'autres secteurs seront programmés chaque année afin de garantir le maintien de notre patrimoine rural.

Enfin, il est important de signaler que sur le territoire de Sautron, il existe environ 23 km de chemins ruraux dont 12 km sont considérés comme des itinéraires de randonnée communal, départemental ou national (« les Vallées du Cens et de la Chézine », « GRP du Pays nantais », GR3 « Sentier de la Loire »).

DEVENEZ EXPERT EN COMPOSTAGE

Que vous soyez référent de site, utilisateur d'un composteur citoyen ou simplement curieux de découvrir le compostage, vous êtes les bienvenus !

Des référents de sites de compostage de villes avoisinantes se réunissent pour un temps d'échange convivial ouvert à tous.

Organisée avec Compostri, cette rencontre permettra de partager expériences, bonnes pratiques et astuces pour faire vivre les sites au quotidien, tout en renforçant la dynamique locale autour du compostage.

Mercredi 30 septembre, Salle La Grange (rue de la Ferme), 18h-20h.



Composteur près de l'immeuble Kéraban

VRAI-FAUX, QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES POUR MES DÉCHETS VERTS ?

AVEC LA BELLE SAISON, LES DÉCHETS VERTS DE JARDIN PEUVENT VITE S'ACCUMULER. SELON LES CHIFFRES DE L'ADEME, CHAQUE ANNÉE 160 KILOS DE DÉCHETS VERTS PAR HABITANT SONT GÉNÉRÉS. ALORS, ENTRE BONNES ET MAUVAISES IDÉES, NOUS VOUS AIDONS À Y VOIR PLUS CLAIR DANS LES PRATIQUES À ADOPTER.

Je peux brûler mes déchets verts dans mon jardin ?

❌ Il est interdit de brûler des déchets verts chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Au-delà des risques d'incendies, cette combustion à l'air libre génère des odeurs et de la fumée qui nuisent au voisinage, mais aussi à l'environnement, en émettant de nombreux polluants (particules fines, hydrocarbures, dioxines, etc.), d'autant plus lorsque les végétaux sont humides.

Mes déchets verts ne servent à rien, je les amène directement à la déchetterie !

❌ Les déchets verts du jardin sont une vraie ressource : compostage, broyage, paillage, engrais pour le sol... Ce sont des solutions économiques et écologiques pour valoriser ces déchets.

Par exemple, avec la tonte mulching, broyée très finement, les résidus de tonte peuvent rester sur la pelouse et se dégrader en fertilisant le sol.

Autre solution, le compost issu des déchets du jardin et de cuisine peut être utilisé comme engrais naturel.

Le + : Nantes Métropole propose à Sautron soit des composteurs collectifs pour les immeubles soit un composteur individuel pour les personnes ayant un jardin.

Est-ce que je peux faire du broyat avec mes déchets ?

✅ L'utilisation d'un broyeur transforme vos résidus de branchages de végétaux en broyat, très utile dans un composteur ou bien en paillage en épaisseur modérée.

Le + : pensez-y, Nantes Métropole subventionne l'achat d'un broyeur collectif par une association ou un groupe d'habitants.

Du paillage ?

✅ Une opération de broyage sera organisée le 13 novembre par Nantes Métropole. Le broyat peut servir de paillage au pied des plantes afin de les protéger en hiver. Il limite aussi l'arrosage en été et diminue le nombre d'herbes indésirables.



© pexels-juliadbrova

Attention, les tailles de cyprès, de thuya, de laurier rose ou de laurier palme, qui peuvent libérer des substances toxiques, sont à réserver au paillage des allées ; le broyat de pins et conifères acidifie le sol, il est à réserver aux allées et aux plantes de terre de bruyère.

Les déposer en milieux sauvages, ce n'est pas grave !

❌ Le dépôt sauvage de déchets verts de tout type, broyés ou non, sur des terrains privés ou publics est une pratique strictement interdite par le Code de l'environnement, passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Il contribue à la prolifération de plantes invasives et, mis en tas, il peut générer des pourritures dans le sol.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe des solutions pour diminuer ses déchets verts.

Planter des végétaux à croissance lente permet de limiter la production de résidus.

Tailler et tondre moins fréquemment, une herbe plus haute permet de préserver l'humidité, favorise la biodiversité et réduit l'entretien.

Garder des zones sauvages dans un coin du jardin (prairies fleuries, herbes hautes, tas de branches coupées...), vous y verrez un développement plus naturel et moins de résidus.

PÉTANQUE À COUVERT !

DÉSORMAIS, FINIES LES PARTIES DE PÉTANQUE
INTERROMPUES PAR LE MAUVAIS TEMPS.
TOUS LES TERRAINS DU BOULODROME
SONT COUVERTS, AVEC UNE CENTRALE
PHOTOVOLTAÏQUE INSTALLÉE SUR LE TOIT.

C'est la fin des travaux de rénovation et de modernisation des terrains, lancés il y a 18 mois pour offrir aux usagers de la pétanque de bonnes conditions de pratique, le tout avec une production d'énergie renouvelable et sans artificialisation des sols (structure réalisée par Yellow Padel et ENR 44).

Photo prise avant la réalisation définitive des délimitations des terrains

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ ET DE LA RENTRÉE

L'ÉTÉ VENU, À SAUTRON, PAS BESOIN D'ALLER BIEN LOIN POUR PROFITER D'ANIMATIONS À PARTAGER EN FAMILLE. CULTURE, DÉCOUVERTE OU DÉTENTE, LA VILLE EN PROPOSE POUR TOUS LES GOÛTS !

UN AIR DE PIQUE-NIQUE CHAMPÊTRE ET MUSICAL

La Ville renouvelle son invitation à participer à « Un air de pique-nique ». Convivialité, ambiance musicale et champêtre seront au rendez-vous. Venez profiter d'une soirée d'été esprit guinguette et bal musette, dans le parc de la Linière.

Cette année, l'ambiance musicale sera assurée par La guinguette de Peggy à partir de 20h. Petite buvette sur place par le comité des fêtes.

Vendredi 3 juillet, de 19h à 22h, Parc de la Linière, La Guinguette de Peggy dès 20h.



THÉÂTRE D'ÉTÉ « MÉLODIES DU TEMPS »

« Mélodies du temps » invite le public à un voyage à travers une vie...racontée par les textes de grandes chansons françaises et interprétée par la compagnie « Du Carreau De La Fenêtre On Voit Le Monde Entier ! ».

Ici, on ne chante pas les chansons. On les joue. On les traverse. On les incarne. Un homme, des textes inoubliables.

Vendredi 10 juillet à 20h30, Halle de la Linière. Tarif au choix : 6, 8 ou 10 €.



© Francis Payol

BAL ET GUINGUETTE POUR LE 14 JUILLET

La Ville de Sautron propose une grande fête familiale pour le 14 juillet, avec une soirée de musique à danser et à écouter avec le Bal Floc'h, un bal guinguette à ciel ouvert et des musiques du monde pour toutes générations.

Animations familiales toute la soirée : manège « le Carrousel marin » qui embarque ses passagers dans une aventure hors du commun, jonglerie burlesque avec Ari Dorion et jeux en bois

Mardi 14 juillet à partir de 18h, bal 21h-00h autour de l'Espace Phelippes-Beaulieux. Accès libre. Petite restauration avec le Comité des Fêtes et un food-truck crêpes/galettes.

CINÉMA D'ÉTÉ « LES TUCHES »

La municipalité propose une nouvelle édition de son cinéma d'été sur écran géant **le dimanche 30 août à 20h30, Halle de la Linière. Animation familiale et gratuite.**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Tricot, chorale, yoga ou basket ? Randonnée ou belote ? Si vous hésitez, rendez-vous au forum des associations organisé par la ville sous la Halle de la Linière pour discuter avec toutes les associations. Au programme : stands d'informations, démonstrations et animations.

Samedi 5 septembre de 14h à 17h30. Entrée libre et gratuite.

PRENEZ DATE !

Mercredi 12 août, rendez-vous avec la Lune

Quand le soleil s'éclipse ! Sautron-Astronomie donne exceptionnellement rendez-vous le 12 août, date où le Soleil fait une rencontre rare avec la Lune pour une éclipse solaire, à plus de 90% de soleil occulté.

Attention : des lunettes spéciales sont obligatoires pour pouvoir la regarder sans risques. Possibilité d'en acheter sur place ou auprès de Sautron-Astronomie (2 € pièce, 5 € les 4). À partir de 18h30, Ludo'Sport Charles NOAKES.



© Sautron-Astronomie

19 et 20 septembre, et si on allait à la découverte du patrimoine sautronnais ?

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité propose plusieurs animations qui vous invitent à remonter le temps. Programme définitif à découvrir début septembre.

25 septembre au 4 octobre, l'Art vous donne rendez-vous

Découvrez les artistes de cette 18ème édition du salon Impressions d'Arts début septembre sur sautron.fr

LISTE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE « UN NOUVEL ÉLAN POUR SAUTRON »

POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE DANS LES ACTES ET PAS SEULEMENT DANS LES DISCOURS

Notre société est belle quand elle sait « prendre soin » de chacun, et c'est à la mesure dont elle s'occupe des plus vulnérables d'entre nous que l'on apprécie son degré de civilisation.

L'école inclusive est un engagement important de notre République, la façon dont nous accompagnons réellement nos enfants les plus fragiles dit beaucoup de la société que nous voulons construire. Mais cette promesse ne peut rester théorique.

Pourtant, à Sautron, plusieurs familles nous ont alertés sur l'absence d'accompagnement de leur enfant en situation de handicap alors qu'il devrait en bénéficier puisque notifié par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Nous exprimons notre soutien plein et entier à ces familles et nous avons immédiatement saisi les services de l'Etat afin que des solutions concrètes soient apportées dans les meilleurs délais. Nous sommes conscients des difficultés de recrutement auxquelles l'Education

nationale est confrontée. Cependant, aucun enfant ne doit être privé de l'accompagnement auquel il a droit. L'égalité des chances ne saurait être la variable d'ajustement des contraintes budgétaires. Chaque enfant doit pouvoir bénéficier des conditions nécessaires à sa réussite et à son épanouissement. C'est une exigence de justice, d'égalité et de dignité que nous continuerons à défendre.

**« Un nouvel élan pour Sautron »
Avec Anthony BÉRAUD
Groupe majoritaire**

LISTE DE LA MINORITÉ « SAUTRON AUTREMENT »

Depuis notre élection, notre collectif citoyen prend toute sa place : conseil municipal, commissions (ressources, finances, cadre de vie, associations, solidarités), CA du CCAS. Nous y portons notamment une exigence simple : prendre soin de notre avenir, à commencer par celui de nos enfants.

L'épisode caniculaire de mai l'a rappelé, après celui de juin 2025 : les extrêmes chaleurs rendent nos écoles de plus en plus difficiles à vivre pour les enfants et le personnel éducatif. Malheureusement,

ces épisodes vont se multiplier. Nous interviendrons pour que la commune aménage de véritables îlots de fraîcheur, des lieux végétalisés où accueillir des classes, et utiles aux habitants en semaine et le week-end. Apprendre, cela peut aussi se faire hors les murs.

Pour veiller à l'égalité des chances entre tous les enfants, nous porterons le projet du soutien scolaire sur le temps périscolaire du soir, encadré par du personnel éducatif

et appuyé sur le tissu associatif.

Pour faire vivre cet engagement, nous organiserons régulièrement durant le mandat des Rencontres Citoyennes : la première a lieu le samedi 27 juin dès 16h à la salle municipale.

**« Sautron Autrement »
contact@sautronautrement.fr
Raphaël DEUX, Florence MARSAUD,
Fabrice EVEN**

LISTE DE LA MINORITÉ « SAUTRON C'EST VOUS ! »

Ce début de mandat doit s'accélérer. Loin d'une opposition de principe ou systématique, notre liste fait le choix d'une démarche constructive saluée par la majorité. Nous rencontrons régulièrement Monsieur le Maire pour faire avancer Sautron avec sérieux.

Des chantiers essentiels sont à ouvrir : déployer une Charte architecturale et paysagère pour garantir la cohérence esthétique de Sautron, et maîtriser la

production de logements sociaux (loi SRU) de manière qualitative pour limiter le prélèvement légal.

Parallèlement, la sécurité doit être prise à bras-le-corps. Nous veillons aussi aux familles à travers l'aide à l'enfance et la création d'une aide aux devoirs dans nos écoles.

Cette ambition exige une stricte rigueur budgétaire sans hausse fiscale pour les Sautronnais, d'autant que les équilibres

mouvants de Nantes Métropole imposeront une vigilance accrue. Comptez sur notre rigueur pour évaluer, pas à pas, chaque projet.

**« Sautron c'est vous ! »
jpivron.sautron@gmail.com
Guillaume FOURDAN, Johan PIVRON**

SORTIR À SAUTRON

juillet
août
septembre



AGENDA CULTUREL ET FESTIF

@villedesautron

JUILLET

>6 sept EXPOSITION DE PHOTOS PLEIN-AIR
« LES REFLETS »

Organisée par la Ville, avec Sautron Images.
Parc de la Linière. Accès libre et gratuit.



3 UN AIR DE PIQUE-NIQUE

Organisé par la Ville, et animé par
La Guinguette de Peggy. Petite buvette
sur place avec le Comité des Fêtes.
19h à 22h, parc de la Linière.

10 SOIRÉE THÉÂTRE « MÉLODIES DU TEMPS »

Pièce jouée par la compagnie Du carreau de la
fenêtre, on voit le monde Entier ! et organisée
par la Ville de Sautron.

20h30, Halle de la Linière. Réservation en
ligne sur [www.helloasso.com/associations/
du-carreau-de-la-fenetre-on-voit-le-monde-entier](http://www.helloasso.com/associations/du-carreau-de-la-fenetre-on-voit-le-monde-entier). Ouvert à tous. Tarif libre, 6, 8 ou 10 €.



14 FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Animations (bal et animations familiales),
organisées par la Ville.

À partir de 18h, autour de l'Espace
Phelippes-Beaulieux. Gratuit, accès libre.
Restauration sur place avec le Comité des
Fêtes.



© Vincent EVRAT

23 DON DU SANG

Collecte organisée par l'association *Don du
Sang de Sautron*,
15h30-19h30, Espace de la Vallée.
Sur rendez-vous.

AOÛT

12 ANIMATIONS AUTOUR
DE L'ÉCLIPSE DU SOLEIL

Animations tous âges et observations,
par *Sautron-Astronomie*,
À partir de 18h30, Ludo'Sport Charles
Noakes.



© Sautron-Astronomie

29-30 OPEN D'ÉCHECS

Par le club d'échecs de Sautron.
Espace Phelippes-Beaulieux.
Contact : contact@sautronechecs.fr

30 CINÉMA D'ÉTÉ « LES TUCHES »

Organisé par la Ville.
20h30, Halle de la Linière.
Entrée libre et gratuite.

SEPTEMBRE

1 RENTRÉE DES CLASSES

5 MATINÉE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX SAUTRONNAIS
Sur inscription sur sautron.fr

5 FORUM DES ASSOCIATIONS
Organisé par la Ville
14h à 17h30, Halle de la Linière.
Entrée libre et gratuite.

17 DON DU SANG
Collecte organisée par l'association *Don du
Sang de Sautron*,
15h30-19h30, Espace de la Vallée.
Sur rendez-vous.

18 ATELIER EN DUO
« MOOD ET MOTS PARENT-ADO »
Atelier ados 12-18 ans et leurs parents de
création de moodboard, animé par Hélène
CÔME, avec le soutien de la CAF.
19h-22h, Espace Jeunes. Collation sur place.
Sur inscription par formulaire sautron.fr,
rubrique parentalité.

19-20 JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Animations gratuites qui vous invitent à
remonter le temps.
Programme définitif à découvrir début
septembre sur sautron.fr

**25/09
au
04/10** SALON IMPRESSIONS D'ARTS
Organisé par la ville.
14h30-18h30 (10h30-12h30 et 14h30-
18h30 le samedi et le dimanche), Espace
Phelippes-Beaulieux, Espace de la Vallée,
Musée. Entrée libre et gratuite.



RETROUVEZ
LA NOUVELLE PROGRAMMATION

La Parenthèse
MÉDIATHÈQUE

(spectacles, ateliers créatifs, après-midi ciné,
matinée et soirée jeux, café littéraire...)
sur le portail
laparenthese-sautron.fr
ou auprès des médiathécaires.

Un événement à signaler ? Contactez le service communication par mail : communication@sautron.fr ou 02.51.77.86.86.



juillet

À PARTIR DE 18H

ESPACE PHELIPPE-BEAULIEUX

ANIMATIONS & BAL POPULAIRE

sautron.fr

